



Centre
Adaptation et de
Redynamisation au
Travail de Poitiers

RAPPORT D'ACTIVITE

2016/2017.

SOMMAIRE

Introduction

I – Le cadre d'intervention

- 1) Rappel des missions du CART
- 2) Rappel des objectifs généraux
- 3) Rappel des objectifs par services
- 4) Le public accueilli
- 5) Les capacités du CART
- 6) Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner

II – Les moyens mis en œuvre

- 1) Photographie de la situation du personnel
- 2) Le développement des compétences et formations
- 3) Les mouvements du personnel
- 4) Les moyens matériels

III – L'activité de l'année

- 1) Flux et typologie des stagiaires
- 2) Les stagiaires du CART
- 3) Notre relation à l'association
- 4) Les faits marquants

IV – Le contexte

- 1) Contexte européen
- 2) Contexte national
- 3) Contexte régional
- 4) Contexte départemental
- 5) Contexte Associatif
- 6) Contexte de l'établissement

INTRODUCTION :

Finalité du CART de Poitiers : accompagner de jeunes adultes présentant un handicap cognitif dans un processus d'insertion sociale et professionnelle en milieu ordinaire.

Les CART ont eu les résultats de leur évaluation externe et ont construit leur programme des améliorations et leur planification.

L'année 2014 a été marquée par la direction du pôle et l'absence d'un quatrième cadre. Ce qui nous a obligé à mettre en attente plusieurs dossiers d'amélioration.

I. LE CADRE D'INTERVENTION DU CART :

1) Rappel des missions du CART :

Les CART ont pour missions d'accompagner de jeunes adultes dans un processus d'insertion sociale et professionnelle.

Les équipes pluridisciplinaires des CART contribuent à **la mise en œuvre du projet de vie d'adultes reconnus en situation de handicap et orientés par la MDPH.**

Ces adultes ont le projet d'acquérir l'autonomie sociale et professionnelle leur permettant le maintien dans le milieu de vie ordinaire selon les capacités de chacun.

La durée de l'accompagnement global proposé par les CART est de trois ans, éventuellement relayé par un service de suite dit de Postcure de 18 mois.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et de celle du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

2) Rappel des objectifs généraux :

Article L 344-1-1 du CASF : « Les établissements ou services qui accueillent ou accompagnent les personnes handicapées adultes qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie leur assurent un soutien médico-social et éducatif permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social »

- Les stagiaires accompagnés par le CART construisent progressivement un projet d'autonomie sociale et professionnelle sous la responsabilité de personnels qualifiés :

Éducateurs spécialisés, éducateurs et moniteurs techniques spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, animateurs, éducateurs sportifs, psychiatre et psychologues, assistants de service social...

- L'accompagnement global de redynamisation des stagiaires repose sur des activités de médiation à visée psycho éducative.
- Cet accompagnement s'appuie sur les interactions dans les différents champs d'intervention :
- hébergement au plus près du milieu social ordinaire en colocation ou en appartements individuels, gérés par leurs occupants sous la responsabilité d'éducateurs et permettant l'expérimentation de l'autonomie des stagiaires.
 - ateliers de remobilisation socioprofessionnelle
 - élaboration d'un projet professionnel approprié au stagiaire
 - stages en entreprises
 - expériences à l'extérieur de l'établissement (favorisant l'échange et le lien social)
 - appropriation du temps libre

- Evaluation et soutien psychologique
- Suivi médical
- Un service de Postcure relais permet la consolidation et la validation des acquis en milieu de vie ordinaire.

3) Rappel des objectifs par services :

Service hébergement

Il propose :

- Un accueil en appartements collectifs avec un accompagnement éducatif continu.
- Une période de transition dans des appartements collectifs de la ville de Poitiers.
- Une période durant laquelle le stagiaire accède à un logement individuel qu'il pourra conserver par la suite.
- Durant ces deux dernières périodes le jeune adulte bénéficie d'un accompagnement régulier.

Service de réadaptation sociale

Il intervient sur des apprentissages spécifiques avec pour support :

- Un atelier accueil pour faciliter l'adaptation du jeune dans son groupe, dans l'institution et dans la cité.
- Un atelier communication
- Un atelier d'activités physiques et sportives
- Un atelier de ré entraînement scolaire
- Un atelier d'économie sociale et familiale
- Un atelier d'entraînement à la mobilité géographique. (déplacement en cyclomoteur, code de la route)
- En outre le CART offre un accompagnement spécifique à la gestion des temps libres et des vacances

Service de remobilisation professionnelle

Il offre :

- Des ateliers professionnels proposant des apprentissages techniques dans différents secteurs (nettoyage, hygiène des locaux, cuisine, blanchisserie, espaces verts, câblage, maçonnerie et réfection murale)
- Des stages individualisés en entreprises avec un suivi et des évaluations régulières.
- Un accompagnement à l'orientation professionnelle, à la recherche et à la stabilisation d'un emploi.

Service social et médico-psychologique

Il propose :

- Une aide à la constitution des dossiers
- Un travail avec les familles
- Des entretiens d'aide
- L'élaboration du projet de soins lié au projet éducatif

4) Le public accueilli :

Il s'agit de jeunes adultes hommes et femmes, de 18 à 30 ans, orientés par la MDPH. Ils bénéficient tous de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés et doivent manifester leur motivation pour construire leur projet de vie.

Les problématiques du public accueilli sont hétérogènes, diversifiées et d'étiologies plurifactorielles. On y retrouve cependant certaines caractéristiques :

○ des troubles cognitifs :

Il s'agit de difficultés portant sur certains aspects des compétences intellectuelles ne renvoyant pas forcément à un déficit intellectuel global.

La majorité des personnes accueillies a bénéficié d'une scolarité adaptée (IME, ITEP, SEGPA, MFR, EREA, CLIS, ULIS...)

Leurs difficultés peuvent résulter de troubles du développement psychoaffectif liés à des carences affectives précoces, à des dysfonctionnements familiaux pathogènes ou à des troubles de la personnalité avérés.

Ces troubles sont très fréquemment responsables de troubles instrumentaux : troubles du langage oral et ou écrit, dyspraxie.

Ils génèrent des difficultés majeures d'insertion socio-professionnelle.

○ des troubles psychologiques :

Tels que l'immaturation psychoaffective, des angoisses archaïques d'abandon, une dévalorisation de l'image de soi, une instabilité psychoaffective, des troubles de la relation, une pathologie du lien...

○ il peut exister une pathologie associée :

▪ psychiatrique :

Syndrome dépressif, troubles anxieux, phobiques ou obsessionnels, troubles délirants, troubles du comportement, troubles des conduites.

Si nécessaire, un accompagnement vers des soins plus soutenus peut s'effectuer vers des structures hospitalières (hôpital de jour ou CMP).

- organique :

Épilepsie stabilisée, séquelles de troubles neurologiques, maladie génétique... pouvant nécessiter un suivi médical spécialisé réalisé à l'extérieur de l'établissement.

Les critères défavorables à l'admission :

- les troubles mentaux non stabilisés
- les troubles du comportement avec dangerosité pour autrui
- les conduites addictives avérées (alcool, toxiques...)

Stagiaires : les personnes accueillies au CART sont désignées sous le terme de « stagiaires », terme qui évoque l'idée de formation et d'accompagnement ainsi qu'une limite d'intervention dans le temps.

5) Les capacités du CART :

L'établissement est agréé pour accueillir 47 personnes :

- 32 stagiaires en Réadaptation sociale, professionnelle et en hébergement foyer.
- 15 en service de suite - Postcure.

6) Les principes d'action : de l'action de guider à celle d'accompagner.

Considérer la personne dans une approche globale et singulière

La construction du projet individuel porte à la fois sur les dimensions éducatives, sociales, professionnelles, psychologiques, voire thérapeutiques.

Développer les expériences intra et extra institutionnelles

La mise en situation progressive et l'alternance des expériences soutiennent la redynamisation globale et la transposition de compétences transversales (se déplacer, se loger, consommer, travailler, organiser son temps libre, gérer ses droits et obligations, se situer dans sa famille, prendre soin de son corps, affirmer son identité).

Accompagner la personne dans une période charnière pour qu'elle devienne responsable et actrice de son projet

L'accompagnement au CART coïncide avec l'entrée dans l'âge adulte. Un travail de maturation et d'élaboration du projet de vie est effectué.

Le stagiaire est partie prenante de son parcours, construit avec lui.

Le processus d'autonomisation est favorisé par la durée limitée de l'accompagnement.

Proposer un parcours avec un programme par étapes

Pendant la durée de l'accompagnement, il est proposé un véritable parcours structuré, avec des étapes repérantes et des transitions rassurantes pour les stagiaires.

La prise de risque est intégrée dans cette démarche par essais et par erreurs.

Favoriser la cohérence dans la mise en œuvre du projet personnalisé par un travail pluridisciplinaire

Le principe de pluri-référence psychoéducative permet un accompagnement global. Celui-ci évite un regard partiel et une intervention réductrice.

Concevoir et mettre en œuvre un projet professionnel

La valorisation des acquis et le développement de compétences reposent sur la pédagogie de la réussite.

Favoriser la constitution d'un groupe d'appartenance

Le dispositif CART repose sur un double angle d'approche du travail éducatif tant individuel que collectif. La création d'un groupe d'appartenance permet au stagiaire de faire l'expérience de ses capacités relationnelles indispensables à son maintien dans une situation d'autonomie sociale. La vie en collectivité avec la confrontation aux autres lui permet d'intégrer les normes sociales.

Travailler avec les familles

La prise en compte de la dynamique familiale soutient le processus d'individuation et d'autonomisation en accord avec le désir du stagiaire.

II. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

La direction du CART considère les professionnels chargés de réaliser ou contribuer aux interventions, comme ressource essentielle à la réussite des missions.

1) Photographie de la situation du personnel :

Photographie de la situation du personnel 2015

1. Nombre de salariés : 28.296 ETP, pour 30 personnes.
2. HEBERGEMENT : 10.22 ETP.
3. RSP : 16.326 ETP.
4. P.C. : 1.75 ETP.

Photographie de la situation du personnel 2016

5. Nombre de salariés : 28.76 ETP, pour 30 personnes.
6. HEBERGEMENT : 10.62 ETP.
7. RSP + PC :18.14 ETP.

Commentaires :

La variation sur le service hébergement provient de l'augmentation de 0,40 etp du poste de technicien qualifié en secrétariat.

Le nombre de journées d'arrêt maladie en 2016 est de : 414 jours

| 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 |
|------|------|------|------|--------|------|------|------|------|------|------|
| 414 | 278 | 281 | 157 | 295.50 | 437 | 239 | 238 | 176 | 208 | 226 |

La moyenne d'âge est de 43 ans:

| 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 | 2010 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 43 | 43 | 45 | 45 | 43 | 45 | 45 | 46 | 49 | 47.8 | 50 |

2) Le développement des compétences et formations :

Formations individuelles réalisées :

- 2 personnes en formation de BTS assistant manager
- 1 formation de médiateur familial.
- 1 Bien vivre le travail de nuit.
- 1 Hygiène des aliments restauration collectifs.
- 1 Professionnalisation des agents de propreté d'hygiène.

Formations collectives :

- « Affectivité au travail » pour 24 personnes
- « agression incivilités » pour 23 personnes
- Cinq personnes ont participé à une formation « Maintien et actualisation Sauveteur Secouriste »
- « exercices d'évacuation » pour les locaux de la cueille Mirebalaise et ceux de la rue de Slovénie qui a concerné les usagers et des professionnels présents.
- Mise en place des consignes d'évacuation avec les usagers et les professionnels présents.
- Formation incendie niveau 1 : pour 10 personnes.
- Formation incendie niveau 2 : pour 4 personnes.
- Analyse de la pratique : 22 personnes sont concernées.
- Radicalisation : 13 personnes ont participé. Cette formation avait été organisée par l'ADSEA.
- Réactualisation des notions de droit pour les cadres organisés par l'ADSEA.

Formations dans le cadre des formations collectives ex A.P.R. : Pas de formations collectives

Formations DIF (Droit individuel à la formation)

- personne n'a utilisé ses points DIF

Stagiaires « école » année 2016 : 14 stagiaires reçus en 2016, 19 stagiaires école reçus en 2015 contre 21 en 2014

| Année | 2016 | 2015 | 2014 |
|--------|------|------|------|
| Nombre | 14 | 19 | 21 |

3) Les mouvements du personnel :

- Augmentation du temps de travail en CDI de Mme MOGNÉ MALI. Soit 0,40 etp supplémentaires le 01/04/2016.
- Embauche de Mme HALASOVA Miroslava en CDD Emploi avenir le 12/09/2016.
- Embauche de Mme HOUMED le 25.07.2016 en CDI/CAE.

Départs à la retraite

- 0

- **Nombre de CDD réalisés :**

| | CDD | En h |
|-------------|------------|-----------------|
| 2010 | 40 | 864.50 |
| 2011 | 35 | 773.9 |
| 2012 | 29 | 603.55 |
| 2013 | 36 | 757.90 |
| 2014 | 37 | 889,05 |
| 2015 | 44 | 1 609.55 |
| 2016 | 32 | |

1) Les moyens matériels :

Nous avons à disposition :

- cinq sites pour la réalisation des activités de réadaptation sociale et professionnelle.
- sept appartements pour l'accueil en colocation des stagiaires.
- Deux studios (Janvier 2016) pour l'évaluation des capacités des usagers, seul en appartement.
- cinq appartements sont utilisés comme bureau administratif, comptable, éducatif... l'un d'eux est utilisé pour la cuisine centrale.
- 4 véhicules légers, 4 véhicules 9 places, 1 véhicule utilitaire.

Notre parc informatique se compose de :

- Pour la partie administrative d'un serveur, de 13 ordinateurs et d'un photocopieur couleur de grande capacité. Nous avons également une ligne Internet professionnelle.
- L'atelier école dispose de quatre ordinateurs, d'un photocopieur scanneur et d'une liaison Internet.
- Les ateliers de la rue de la Cueille Mirebalaise disposent de deux ordinateurs et bénéficient d'un petit central téléphonique avec quatre postes mais aussi d'une liaison internet.
- L'hébergement dispose d'une salle informatique réglementée à l'usage des stagiaires.

III. L'ACTIVITE DE L'ANNEE : 2016

1) Flux et typologie des stagiaires :

Entrées et sorties

Entrées

| 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 12 | 11 | 14 | 16 | 17 | 12 | 15 | 13 | 13 | 19 | 13 | 13 | 14 |

Sorties

| 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 12 | 13 | 15 | 12 | 16 | 17 | 13 | 12 | 16 | 14 | 11 | 17 | 14 |

Nombre de SRI : 1

Demandes de candidatures

Nombre de demandes

| Année | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nombre | 61 | 47 | 35 | 45 | 34 | 32 | 37 | 57 | 40 | 51 | 46 | 44 |

Origines des demandes

| Département | 86 | 85 | 79 | 16 | 37 | 17 | 49 |
|-------------|----|----|----|----|----|----|----|
| Nombre | 27 | 0 | 11 | 5 | 1 | 0 | 0 |

Age moyen :

2016 : 20.2 ans

2015 : 19.6 ans ;

2014 : 19.8 ans ;

2013 : 21.03 ans.

La moyenne d'âge sur 10 ans est de 20.23 ans.

Informations diverses :

- Nous avons accueillis 59 stagiaires en 2015.
- Nombre de rapports MDPH :

| 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 |
|------|------|------|------|------|------|
| 34 | 33 | 34 | 30 | 23 | 15 |

- Nombre de synthèses réalisées : 33 plus 2 mini synthèses
- Majeur protégé : 2012 : 23.8% (2011 :34,7 % essentiellement sous curatelle). 2014 : 24.3 % dont 2 tutelles, 2015 : 19.04 % dont 7.14 % tutelles, 2016 : 26.3 % dont 5.8 % tutelles.

Concernant les stagiaires sortis (14) :

IDENTITE SOCIALE

- 12 sans emploi
- 2 en situation d'emploi

RESSOURCES ECONOMIQUES

- 10 perçoivent l'AAH
- 1 le RSA
- 2 sont sans ressources
- 1 salaire + AAH
- 1 salaire

Domicile

- 6 ont pour domicile la famille.
- 7 ont un domicile particulier
- 1 en foyer hébergement

Situation Familiale

- 12 sont célibataires
- 2 vivent en concubinage

POSITION INSTITUTION

- 6 sont autonomes sans travail
- 2 sont autonomes sans travail avec Allocation
- 3 ont été réorientés en travail protégé
- 1 a été réorienté en Etablissement spécialisé
- 2 réorientés en Travail protégé

2) Les stagiaires du CART :

Nous avons dégusté la galette le 13 janvier 2016.

Nous avons réalisé 3 Conseils à la Vie Sociale dont un exceptionnel (16 février, le 21 juin et le 15 novembre) qui se sont avérés très intéressants. La participation et la concentration des représentants des stagiaires est remarquable.

Les usagers nous ont fait part de leurs préoccupations concernant la dégradation des relations dans l'environnement (Sérieux problèmes au 64 Avenue de l'Europe). Ils ont été informés des modifications du règlement département d'aide sociale. Ils ont été informés des soucis immobiliers (vétusté, accessibilité...).

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité :

Concernant le fonctionnement du Conseil de Vie Sociale, les comptes rendus de CVS sont relus avec les usagers.

Nous avons réalisé deux commissions repas en présence du directeur (le 16 février et le 11 octobre). Le 11 octobre ils ont pu définir le menu pour la fête de Noël et le programme des festivités.

La fête de Noël s'est déroulée dans le cadre du restaurant L'atelier, le thème de la soirée était danse et Karaoké. L'ensemble des stagiaires et des salariés ont plébiscité cette nouvelle formule. Pour notre cuisinier cela lui a permis de gérer cette fin d'année avec beaucoup moins de stress.

Les stagiaires ont une nouvelle fois bénéficié de bourses parcours vacances qui leur ont permis de réaliser des projets de séjours individualisés. Ceci est un élément majeur pour organiser les vacances.

3) Notre relation à l'association :

Il est à noter un soutien associatif réel et sans faille concernant l'avenir des CART.

La direction du CART a participé aux travaux associatifs concernant :

- Les circuits courts
- La démarche qualité associative.
- L'informatisation du dossier de l'utilisateur.

4) Les faits marquants :

- Nous avons mené l'ensemble des entretiens professionnels et des entretiens annuels.
- Mise en place des nouvelles modalités de facturation des prix de journée et de reversement de l'AAH.
- Révision du projet du service hébergement.
- Amélioration des modalités de la mise en œuvre du Conseil la Vie Sociale.
- Révision de la procédure de sanction vis-à-vis des usagers.
- Nous avons déposé auprès de nos autorités de tarification un nouveau projet immobilier visant à remplacer les bâtiments de la cueille Mirebalaise et de la rue de la plaine.
- Nous avons amélioré notre travail de collaboration avec le Cart de Châtellerault.

IV. CONTEXTE

1) Le contexte européen :

« Les Etats doivent être guidés par la nécessité de permettre aux personnes handicapées de mener une vie normale et d'être socialement intégrées, au même titre que les autres citoyens ».

La priorité des priorités est l'emploi des personnes en situation de handicap.

2) Le contexte national :

En janvier 2017 le transfert du fonctionnement des ESAT vers l'assurance maladie est programmé.

Il est prévu également la généralisation des CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.) les CARTs seront concernés dès janvier 2020.

Pour la deuxième année consécutive les Cart sont dédouanés de l'envoi des **tableaux de bord de la performance.**

3) Le contexte régional :

La région a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel.

L'ARS (notre financeur RSP-Postcure), service public régional de santé, conserve ses missions.

L'ARS Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est chargée pour les 5,8 millions d'habitants de la nouvelle région de :

- ✓ La mise en œuvre de la politique de santé publique
- ✓ La régulation et l'organisation, en concertation avec les acteurs de santé, de l'offre de service de santé.

4) Le contexte départemental :

Les orientations du Schéma de l'Autonomie 2015/2019 :

3 axes stratégiques de ce Schéma :

- ✓ Axe 1 : optimiser la coordination des actions et la coopération entre acteurs.

Faciliter l'accès à l'information et l'orientation des personnes et de leurs aidants.

Améliorer le parcours des personnes (lancer **une étude sur le devenir des jeunes handicapés en phase d'insertion professionnelle, fluidifier le parcours des personnes handicapées**, engager une réflexion sur le partage des évaluations individuelles entre les différents acteurs).

Faciliter la coopération entre acteurs (clarifier les **modalités de facturation des établissements pour personnes handicapées**, soutenir les actions mises en œuvre sur les territoires par les associations et les organismes...).

- ✓ Axe 2 : Conforter la vie à domicile.

Améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes à domicile (accompagner les familles pour favoriser le maintien à domicile, encourager l'offre de solutions de répit, améliorer l'accompagnement pour l'adaptation des logements...).

Promouvoir les solutions intermédiaires (famille d'accueil, logements adaptés, **dispositifs d'accompagnement à domicile des personnes handicapées psychiques**...).

- ✓ Axe 3 : Diversifier et améliorer l'offre en établissements et services médico-sociaux

Mettre en adéquation l'offre aux besoins (accompagner la mise en œuvre du plan autisme national, redéfinir et adapter l'offre d'hébergement et de suivi des personnes handicapées travailleurs d'ESAT...)

La M.D.P.H. : porte beaucoup d'intérêt aux CART car en plus de leur mission officielle ils ont deux fonctions implicites : une mission d'expertise qui consiste à vérifier la capacité des personnes à vivre ou pas en milieu ordinaire, une mission d'individualisation des personnes qui consiste à travailler le lien familial.

5) Le contexte associatif :

La commande associative concerne la **mutualisation des moyens** et l'amélioration de la collaboration entre les deux Cart.

Les objectifs de direction restent de renforcer la position des CART sur le territoire et donc de les pérenniser, d'adapter les outils à l'évolution des besoins des personnes accueillies, de rendre le modèle CART encore plus lisible.

Afin de mener ce travail de mutualisation des réflexions communes seront à mener sur :

- l'organisation du travail, congés, ouverture de l'établissement.
- le travail sur la mobilité avec le pôle mobilité.
- l'organisation d'ateliers en complémentarité.
- l'unité de la procédure d'admission.
- la sémantique utilisée.
- La mise en commun des outils de la loi de 2002. Tout en conservant les spécificités de chaque établissement
- la définition d'une enquête systématique sur le devenir des anciens.

6) Le contexte de l'établissement :

Les différents éléments que nous devons prendre en considération :

- ✓ **Les évaluations internes** tous les cinq ans. Envois du rapport le 05 09 2013. Prochaine évaluation en 2018.
- ✓ **Les évaluations externes** tous les sept ans : réalisation en Mars 2014, envoi décembre 2014. Prochaine en janvier 2024.
- ✓ **Révision du projet d'établissement** : en 2017 partie réadaptation sociales et professionnelles, partie sémantique.
- ✓ **L'accessibilité** et la mise aux normes des locaux. « Les établissements ouverts au public (magasin, bureau, hôtel, etc.) doivent être accessibles aux personnes handicapées. Les établissements recevant du public (ERP) non conformes aux règles d'accessibilité au 1er janvier 2015 sont tenus de s'inscrire à un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) qui permet d'engager les travaux nécessaires dans un délai limité. »
- ✓ La vétusté de nos locaux, les infiltrations d'eau à la plaine et à la cueille mirebalaise, nous engagent à sortir de la politique « rustine » couteuse et inefficace pour aller vers des solutions pérennes.

Notre priorité doit être la mise en œuvre du projet de vie des usagers par la mise à l'emploi et la mise en logement autonome. Nous devons toujours gérer les tensions entre la commande de l'A.R.S., les attentes de la M.D.P.H. et le besoins des usagers.

Nous poursuivrons la diversification des modes d'hébergement afin de répondre au mieux aux besoins des personnes.

Nous sommes dans un environnement concurrentiel. Les exigences de nos autorités portent sur l'évaluation, la performance et l'efficacité. Cela implique que **nous devons être de plus en plus rigoureux dans tous les domaines**, financier, G.R.H., administratif, suivi des usagers.

Pour 2017 nous devons terminer les travaux prévus et annoncés pour le premier semestre :

- La révision du projet service réadaptation social et professionnelle.
- L'accompagnement du stagiaire : réfléchir sur 3 axes au moins :
Quelle visée ? Autonomie ? Protection ? Comment décider, comment arbitrer ? La notion de pari, voire de risque : comment la vivre collectivement ?
Les actes qui balisent la trajectoire d'accompagnement : entretiens ? Rituels ? Aider à faire ? Le suivi ? La transmission à un autre référent ? Les outils de mesure des capacités ou compétences pour aider aux décisions ?
- Accompagnement et Projet personnalisé : toute l'équipe est-elle informée et réellement contributrice des projets de tous les usagers ? Les compétences à développer par l'utilisateur : y a-t-il une priorité ? Un accord dans l'équipe ? Comment fait-on le « choix » de priorité lorsque le temps manque ?
- Le travail sur le livret d'accueil est également en cours avec le Cart de Châtellerauld la nouvelle version devrait nous être présentée au cours de l'année 2017
- L'appropriation de la nouvelle trame de projet personnalisé associatif,
- La révision de notre sémantique,
- le passage en serveur externalisé. « Serveur Share Point et son utilisation »
- La mise en place du dossier informatisé de l'utilisateur.
- La mise en place (suite à la formation) de l'évolution du dossier de l'utilisateur,
- La révision du règlement de fonctionnement.
- Développer l'utilisation de la voiturette (nouveau partenariat pôle Mobilité)
- Mise en place de réunion de suivis individuels avec une coordination réalisée par la psychologue.
- Des réunions à thèmes pour les ateliers sont programmées, elles seront animées par la direction les mardis après-midi
- Améliorer la gestion de la fiche médicale.
- Le règlement des dysfonctionnements concernant l'organisation des horaires et des prises de congé

Les axes associatifs concernent :

- L'informatisation du dossier de l'utilisateur
- La mise en place d'un serveur externalisé.
- Création d'un modèle associatif type compte rendu de réunion.

En ce qui concerne la formation en 2017 celle-ci portera :

- Sur la sécurité (évacuation, secouriste du travail, faire face aux agressions, manipulation des extincteurs).
- Le rôle et fonction du référent éducatif.

Pour donner de la visibilité et de la traçabilité à nos actions d'amélioration nous utiliserons des fiches actions le plus souvent possible.

Du point de vue immobilier nous sommes toujours à la recherche de solutions. Nous explorons la piste des anciens locaux de Pôle Emploi au grand large.

M. GALY, Directeur.